Repentis mode d'emploi

Le père de tous les repentis, Tommaso Buscetta, 65 ans, a tous les titres pour répondre à la question : « Que faire des repentis ? » Surnommé « le boss des deux mondes », car il exerçait ses activités des deux côtés de l'Atlantique, il avait inauguré l'ère de la collaboration avec l'Etat en se confiant pendant trois mois, d'août à novembre 1984, au juge Falcone. Il avait révélé l'existence de la Coupole, ou gouvernement régional de la Mafia, et permis l'arrestation, ou la simple inculpation, des « 474 » du maxi-procès de 1986.

Giansanti-Sygma

Tommaso Buscetta

De passage en Italie pour une audition devant la Commission Anti-Mafia, il a assisté à la floraison des repentis ; écouté, attentif, leurs confessions les plus extravagantes. Et lu, parfois avec incrédulité, les commentaires des journaux. Ainsi a-t-il confié dans une interview à « La Repubblica » son étonnement en découvrant, à la lecture des quotidiens, que *« la Mafia a un gouvernement mondial, dont Toto Riina est membre »*; que *« la mort de Falcone et de Borsellino ainsi que la nouvelle stratégie de Cosa Nostra ont été décidées au cours d'un sommet mafieux qui n'a pas duré moins de trois mois »*, dans l'obscur chef-lieu de province de Enna ; ou encore que le boss, Giuseppe Madonia, était membre de la Coupole au côté d'un certain Barbero, dont personne n'a jamais entendu parler...

Quel message nous livre le grand repenti ? Il veut nous faire comprendre que chaque homme d'honneur a un niveau de connaissance correspondant à son grade dans l'organisation : difficile qu'un petit chef de dizaine connaisse des secrets de plomb comme une réunion de boss qui décide d'assassiner Falcone et Borsellino. Il nous invite tous, magistrats et journalistes, à ne pas prendre pour argent comptant chacune des révélations des repentis. Il avertit enfin : *« Cosa Nostra est à l'agonie. »* Oui, mais pour cette raison même, elle peut très bien *« préparer un attentat spectaculaire afin de démontrer, malgré sa crise, que sa puissance militaire est intacte »*.

M. P.

Leonardo Messina au juge Paolo Borsellino qui l'interroge le 30 juin 1992, trois semaines avant d'être assassiné. *Depuis longtemps, je cherchais à fuir la loi de fer de l'organisation. J'en faisais de toutes les couleurs, avec les filles par exemple, au mépris des règles traditionnelles. Ou bien, je me montrais en ville avec des flics. Rien à faire, on ne voulait pas me chasser. Puis il y a eu mon arrestation le 16 avril, pour homicide. Et ma décision de collaborer avec la justice. »*

« Nardu » est un homme corpulent mais beau gosse, avec ses yeux vifs et sa large mèche noire qui lui barre le front. Il arrive qu'on le croise dans la forteresse du SCO, fer de lance de la bataille anti-Mafia, où il se rend pour quelque interrogatoire. Il n'a pas le charisme du repenti historique Tommaso Buscetta, ni la rigueur scientifique d'un Francesco Marino Mannoia, le « chimiste de la Mafia », ni l'humanité d'un Antonino Calderone, dont le repentir s'accompagna d'une véritable conversion. Mais il est intarissable. Il se promène avec sa documentation – talons de chèques, relevés de banque, livrets d'épargne – qui doit démontrer son importance et sa crédibilité. Il s'est décidé à collaborer le 25 mai 1992, jour de l'enterrement du juge Giovanni Falcone, en entendant à la télévision l'appel lancé par Rosaria Schifani, veuve d'un policier : *« Mafiosi, je vous pardonne, mais vous devez vous mettre à genoux ! »*

Il n'est pas le seul à s'être laissé émouvoir : les larmes de cette femme ont attendri des durs de durs. Pino Marchese par exemple. En taule depuis dix ans, condamné à perpétuité à l'âge de 30 ans pour avoir assassiné dans sa cellule, sur ordre de Toto Riina, un collègue encombrant (*« Tue-le et fais semblant d'être fou,* lui aurait dit Toto, *je te sortirai de là »*). Marchese raconte au policier Gianni De Gennaro, dirigeant de la DIA (le FBI italien) : *« Tous les détenus regardaient la télévision. Tout à coup il y a eu cette femme qui disait : "Mafiosi, à genoux !" Je n'en pouvais plus, je me sentais pâle, je me suis levé pour aller aux toilettes. Je ne voulais pas afficher ma faiblesse. »* Aux magistrats il confiera : *« Pourquoi j'ai lâché Cosa Nostra ? C'est la faute à Toto Riina. Il a trahi les règles de solidarité les plus élémentaires. Il a toujours fait deux poids deux mesures, aidant seulement ses plus proches copains. »*

D'autres ont des raisons plus terre à terre de se mettre à table. Lassés des jalousies et des trahisons qui sont devenues le pain quotidien de l'organisation, talonnés par la peur du lendemain, ils analysent froidement la situation, tels Rosario Spatola, un boss repenti de la région de Trapani : *« Quand il est apparu clairement que le maxi-procès de Palerme, arrivé en Cassation, confirmait toutes les peines – c'était le 31 janvier 1992 –, la panique a saisi un peu tout le monde, mais surtout les détenus : pour la première fois, des mafiosi étaient condamnés définitivement à rester en prison. »* La prison était peut-être autrefois un titre de gloire pour les hommes d'honneur, une occasion d'accroître leur prestige, parce qu'elle formait le caractère, qu'elle était passagère, et que les ponts n'étaient jamais vraiment coupés avec le monde extérieur. Elle est aujourd'hui devenue ce qu'elle aurait toujours dû être : un lieu de détention où la vie n'est pas rose.

Or les boss ont été transférés en septembre dans des pénitenciers à la renommée sinistre, dans les îles de Pianosa et de l'Asinara. Et Tommaso Buscetta, le grand repenti qui s'y connaît (aussi) en matière de prisons, raconte : *« L'Asinara ? En hiver, les bateaux n'arrivent même pas à jeter l'ancre. On ne voit personne pendant des mois, ni les parents ni les avocats. On ne sait rien de l'extérieur. Et un homme d'honneur qui n'a pas d'informations sur ce qui se passe dans sa "famille" et qui ne peut pas, même à distance, contrôler son territoire, est un homme fini. »* Sans pouvoir d'intimidation, souvent sans argent – car il est de plus en plus difficile de faire face aux dépenses d'un nombre croissant de détenus –, l'homme d'honneur se sent coincé. En face de lui : l'Etat, qui a prouvé ces derniers mois sa détermination et son efficacité dans la bataille anti-Mafia, avec les opérations Green Ice et Léopard, et avec la mise en application de la loi sur les repentis. Derrière lui : les misères et les déchirements d'une organisation en crise, aux mains d'un dictateur mégalomane. Le choix est vite fait : trente-neuf mafiosi de haut rang s'y sont en tout cas résolus. C'est un fait qu'il vaut mieux aujourd'hui mener la vie d'un Buscetta, d'un Mannoia ou d'un Calderone, qui coulent des jours tranquilles à l'étranger après avoir collaboré avec la justice, plutôt que vivre dans la terreur du prochain coup de Toto Riina. Ou moisir à Pianosa ou à l'Asinara.

MARCELLE PADOVANI

Les papas poules du SCO

La gestion des repentis est confiée au SCO (Service central opérationnel), sous la direction d'Achille Serra, 51 ans. Trente hommes (et femmes) s'occupent donc de près de 200 repentis, soit 2 000 personnes en tout, si l'on compte les familles, qu'il faut protéger des « vendettas transversales ». Munis d'un *telefonino* portatif et d'un revolver, ces trente papas et mamans des collaborateurs de la justice doivent trouver un logement et un travail pour les repentis, une école pour leurs enfants. Le repenti est transféré loin de la Sicile dès qu'il commence à collaborer. Il reçoit 1,8 million de lires par mois (8 500 francs). Son loyer est payé. Un numéro de téléphone est à sa disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Fragilisé par l'expérience traumatisante qu'il vient de vivre, il doit parfois être aidé par un psychiatre ou un psychologue. Souvent les repentis qui n'ont pas encore trouvé d'insertion sociale traînent au SCO, au milieu de leur nouvelle « famille » : les policiers. Il m'est arrivé d'y rencontrer une collaboratrice de la justice de 23 ans, qui venait de s'inscrire dans une école de police pour faire le même métier que... ses parents d'adoption.

Catches-Sygma

Achille Serra

Erratum

Dans l'article de Marie-France Etchegoin sur l'affaire Céline (« N.O. » n° 1467 du 17 décembre), une erreur de transmission a gravement altéré le sens d'une phrase. Au lieu de *« les avocats de Roman espéraient la perpétuité pour leur client »*, il fallait évidemment lire « espéraient **éviter** la perpétuité pour leur client », ainsi que le contexte permettait de le comprendre.